



< La meilleure des sécurités sociales, c'est un véritable emploi dans des conditions adéquates.>

— Inspiré d'une citation d'Alain Madelin

## ÉVALUATION DE LA SÉCURITÉ PSYCHOLOGIQUE AU TRAVAIL

*Protégeons la santé mentale au travail* (PSMT) est une stratégie gratuite pour les petites et les grandes entreprises qui met à votre disposition des ressources faciles à utiliser pour évaluer et atténuer 12 facteurs de risque psychosociaux (RPS)<sup>1</sup>. Nous en avons retenu un : la protection de la sécurité psychologique.

### En quoi consiste la protection de la sécurité psychologique ?

*Protégeons la santé mentale au travail* (PSMT) nous donne la définition suivante : « La sécurité psychologique porte sur le risque de préjudice au bien-être mental auquel un employé peut être exposé. L'amélioration de la sécurité psychologique d'un milieu de travail nécessite la prise des précautions nécessaires pour écarter les préjudices ou les dangers pour la santé psychologique des employés<sup>2</sup>. » Les employés sentent qu'ils peuvent faire valoir leurs intérêts, poser des questions, demander une rétroaction, signaler des erreurs et des problèmes ou proposer de nouvelles idées sans craindre des conséquences néfastes. Le bien-être émotionnel des travailleurs et travailleuses est favorisé et l'on prend toutes les mesures utiles pour réduire au minimum les risques qui pèsent sur leur santé mentale.

### Pourquoi accorder de l'importance au facteur protection de la sécurité psychologique ?

Lorsque la sécurité psychologique des employéEs est protégée, ceux-ci expriment une plus grande satisfaction à l'égard de leur emploi, sont plus enclins à faire valoir leur point de vue et participent à la vie de l'organisation. Un meilleur esprit d'équipe s'instaure. Leur moral est meilleur et ils sont moins susceptibles de développer des maladies liées au stress. On note aussi une diminution des griefs, des conflits et des risques liés à la responsabilité.

### Qu'arrive-t-il lorsque la sécurité psychologique des employéEs n'est pas protégée ?

Les employés peuvent se sentir démoraliséEs, menacéEs, désengagéEs et sous tension. Leurs conditions de travail peuvent leur sembler ambiguës et imprévisibles. Sur le plan juridique et réglementaire, l'organisation s'expose aussi à des risques beaucoup plus grands qui peuvent s'avérer coûteux, voire paralysants, et miner en fin de compte la confiance des actionnaires, des consommateurs et du public à l'égard de l'organisation.

### Comment peut-on améliorer la protection de la sécurité psychologique dans le milieu de travail ?

Commencez par effectuer l'évaluation proposée par *Protégeons la santé mentale au travail* (voir note<sup>3</sup> en bas de page) au sein de votre organisation ou de l'équipe de travail, puis examinez les résultats obtenus. Si la protection de la sécurité psychologique ressort comme un sujet de préoccupation, reportez-vous aux outils d'action pertinents pour trouver des suggestions efficaces et une stratégie pratique en vue d'améliorer cet aspect de la situation dans votre organisation. Il est également important de discuter des conclusions de l'exercice avec les employéEs concernéEs pour mieux comprendre ces résultats et pour obtenir leur avis et leur aide dans le choix de mesures correctives utiles.

1/ Soutien psychologique, culture organisationnelle, clarté du leadership et des attentes, courtoisie et respect, correspondance psychologique avec le travail, croissance et perfectionnement, reconnaissance et récompenses, participation et influence, gestion de la charge de travail, engagement, équilibre et protection de la sécurité psychologique. *Protégeons la santé mentale au travail*. « Les 12 facteurs de risque psychosociaux », [en ligne]. [http://www.guardingmindsatwork.ca/info/risk\_factors]

2/ *Protégeons la santé mentale au travail*. « Qu'est-ce que le concept de santé et sécurité psychologique », [en ligne]. [http://www.guardingmindsatwork.ca/fre/info/safety\_what]

3/ *Protégeons la santé mentale au travail*. « Audit en santé et sécurité psychologiques », [en ligne]. [http://www.guardingmindsatwork.ca/docs/dashboard/assessment/fre/Audit%20Organizationnel%20-%20RPS12%20Protection.pdf]